

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept, le vingt-huit février 2017, le Conseil Municipal de la Commune d'Auzerville-Tolosane dûment convoqué en date du vingt-deux février, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur François-Régis Valette, Maire.

<b>Présents</b>	Mesdames et Messieurs les Adjointes : Claudette SICHY, Didier BONHOMME, Irène TARDIEU, Dominique LAGARDE, Nicole REULET, Jean-Baptiste PUEL.  Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : Alain PRADAL, Marie-José ANGLES, Nathalie LONGUEVILLE-BEDRUNE, Sandrine GAILLARD, Olivier RENAULT, Bakhta KELAFI, Jérémie JAUZE (jusqu'à 22h30), Luca SERENI, Guillaume DEBEAURAIN (jusqu'à 22h10), Nicolas DRUILHE, Michel BOUCHARDY, Jean-Pierre MAYER, Jean-Pierre HARDY, Farida VINCENT et Claire MAYLIE
<b>Absents excusés</b>	Mesdames Marie-Pierre MADAULE, Jérémie JAUZE (à partir de 22h30) et Christelle TURROQUE Messieurs Anghel-Cristian GHEORGHE, Guillaume DEBEAURAIN (à partir de 22h10), Raphaël QUESSADA
<b>Pouvoirs</b>	Madame Marie-Pierre MADAULE à Madame Sandrine Gaillard Madame Jérémie JAUZE à Monsieur Luca SERENI (à partir de 22h30) Madame Christelle TURROQUE à Madame Claudette SICHY Monsieur Anghel-Cristian GHEORGHE à Monsieur Jean-Baptiste PUEL Monsieur Guillaume DEBEAURAIN à Madame Irène TARDIEU (à partir de 22h10) Monsieur Raphaël QUESSADA à Monsieur Didier BONHOMME
<b>Secrétaire de séance</b>	Madame Claire MAYLIE

### OBJET : AVIS SUR LE PROJET MOBILITES 2020-2025-2030

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que, par délibération du 4 février 2015, Tisséo SMTC a initié le Projet Mobilités 2020- 2025 – 2030 valant révision du Plan de Déplacements Urbains approuvé le 17 octobre 2012. Tisséo – SMTC a engagé une première phase de concertation publique qui s'est tenue entre le 7 septembre et le 2 octobre 2015. La Communauté d'Agglomération Sicoval a exprimé un avis par délibération du 28 septembre 2015. L'année 2016 a été consacrée à la rédaction du projet ainsi qu'à des phases de concertation diverses avec les différents partenaires (commissions thématiques et territoriales). Le projet a été arrêté administrativement lors du Comité Syndical du SMTC du 19 octobre 2016. A noter que les représentants du Sicoval auprès du SMTC se sont abstenus aux motifs d'un plan de financement restant à finaliser, notamment les participations des collectivités membres ainsi que la demande d'une desserte équilibrée du territoire du Sicoval particulièrement pour son secteur Sud.

Les prochaines étapes d'élaboration du Projet Mobilités sont les suivantes :

- septembre 2017 : enquête publique ;
- début 2018 : approbation et mise en œuvre.

Par ailleurs, un débat public s'est tenu entre le 12 septembre et le 17 décembre 2016 sur le projet de 3<sup>ème</sup> ligne de métro (Toulouse Aerospace Express - TAE) organisé par la Commission Nationale du Débat Public. Les premières conclusions du débat ont été exprimées par son Président Jacques Archimbaud lors de la réunion de clôture du 17 décembre, le rapport définitif a été remis le 16 février 2017.

Le débat public sur TAE a constitué une étape majeure du débat sur les mobilités au sein de la grande agglomération toulousaine. Au-delà de la question de l'opportunité de la 3<sup>ème</sup> ligne de métro, nos concitoyens regrettent le retard de notre agglomération dans la mise en œuvre de

solutions capacitaires, innovantes et de mobilité active permettant d'améliorer leur qualité de vie. Le Sicoval a participé au débat par la production d'un cahier d'acteurs.

Lors de sa séance du lundi 27 février 2017 le Conseil de Communauté du Sicoval a approuvé le Projet Mobilités 2020-2025-2030 de Tisséo-SMTC avec les réserves suivantes :

- la desserte du Nord du Sicoval par TAE et par la Connexion Ligne B ;  
Il est souhaité que TAE soit réalisée sur l'itinéraire historique du PLB de l'INPT jusqu'au terminus de Labège La Cadène en cohérence avec le projet urbain Labège Enova Toulouse, et que la ligne B soit prolongée jusqu'à la station INPT, lieu d'interconnexion, sans rupture de charge en mode métro;
- la mise en œuvre rapide des projets prêts à être engagés, en particulier le prolongement de la ligne B jusqu'à la station INPT, quel que soit le calendrier de réalisation de TAE ;
- la desserte du Sud du Sicoval par une ligne express connectée au réseau urbain structurant ;
- la soutenabilité financière du Projet Mobilités pour les collectivités membres du SMTC, conforme à une approche solidaire des déplacements et équitable en matière de versement Transport,
- le prolongement de Linéo 6 à l'horizon 2025, selon le développement du territoire et notamment la création du quartier durable La Maladie à Castanet ;
- le développement du réseau Optimo entre Escalquens et Labège et entre Castanet et Labège ;
- l'amélioration de la desserte périurbaine ;
- le développement des services de location de vélos dans les parcs d'activités en lien avec la mutation de la Maison de la Mobilité de Labège en Maison du Vélo ;
- la mise en œuvre des pactes urbains relatifs à la desserte Nord métro, la ligne express Sud et Linéo 6 ;
- la poursuite et l'amplification des actions d'éco mobilité
- la coordination approfondie des Autorités Organisatrices de la Mobilité.

A la suite de cette présentation un débat s'est engagé au sein du Conseil Municipal. Les nombreuses interventions ont été très critiques vis-à-vis du Projet Mobilités 2020-2025-2030 de Tisséo-SMTC.

A partir notamment des considérations suivantes :

- \* L'ampleur des réserves émises par le Sicoval,
- \* L'absence d'engagement sur le lancement immédiat de la construction du prolongement de la ligne B de métro au moins jusqu'à la station de l'INPT,
- \* Le calendrier et l'estimation du coût de TAE ne sont absolument pas du tout crédibles. Par ailleurs TAE n'est pas financé et son coût consommera l'essentiel des financements dédiés au projet Mobilités au détriment de tous les autres moyens de transport en commun. Cela constitue une véritable duperie de nos concitoyens et ne répond ni à leurs besoins, ni à leur attentes à court et moyen terme,

➔ **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 15 voix pour et 12 abstentions, donne un avis défavorable au Projet Mobilités 2020-2025-2030 de Tisséo-SMTC.**

Ainsi fait et délibéré à Auzeville-Tolosane, les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie certifiée conforme.



Le Maire,

François-Régis VALETTE

Le Maire d'Auzeville-Tolosane,  
certifie que le présent document a été  
publié le : 14 mars 2017  
Notifié le : 14 mars 2017  
Transmis au Commissaire de la République  
le : 14 mars 2017

